

Congrès Reims- 2012

THEME 1

1.2.4. Territoire et mixité

Par ailleurs, la réduction des moyens pousse les rectorats à la mutualisation : mise en réseau des établissements pour l'offre de formation dans les zones denses, multiplication des dispositifs « multisite » (dont le visio-enseignement) voire regroupement des premier et second degré (écoles du socle) dans les zones rurales.

2.1. Unité et continuum

...L'articulation premier degré/second degré doit être retravaillée avec comme objectif la prévention et la remédiation de l'échec scolaire tout au long de la scolarité du primaire et du secondaire. Cela nécessite notamment des moyens plus importants dans le premier degré, la scolarisation dès 2 ans pour les familles qui le souhaitent, le maintien et le rétablissement des dispositifs du primaire (RASED...) et des CO-Psy dans le secondaire, ainsi que les moyens de fonctionnement en équipe pluriprofessionnelles pour accompagner ces évolutions à partir de regards croisés. Les articulations entre premier degré et second degré et second degré-enseignement supérieur doivent être retravaillées dans cet esprit, tout comme celle entre le collège et le lycée qui doit être repensée quant à la construction des savoirs et des postures cognitives....

2.2.1. Un collège aujourd'hui nié dans sa spécificité

...Invoquant la nécessaire lutte contre les sorties sans qualification, le ministère cherche aujourd'hui à franchir un pas supplémentaire en « primarisant » le collège dans des « écoles du socle » qui ne constituent pas une réponse aux difficultés des élèves. Elles conduiraient même à une impasse en retardant l'entrée des élèves dans les apprentissages du second degré, voire en l'empêchant pour une partie d'entre eux, et remettent en cause les statuts et missions des personnels.

Le ministère utilise la liaison CM2/6e pour amorcer une mise en place effective de ces écoles du socle et développer les échanges de services entre professeurs des écoles et professeurs du collège, en particulier dans les établissements ÉCLAIR et ceux situés en zone rurale....

2.2.2. Un collège pour tous à conforter dans le second degré

...Il convient de dédramatiser l'entrée au collège. Celle-ci marque une rupture nécessaire qui aide à grandir mais elle peut poser problème aux élèves qui n'ont pas les prérequis du collège ou qui ne sont pas dans la connivence avec les exigences scolaires de l'école comme du collège. Il faut donc mieux accompagner cette rupture par une liaison CM2-Sixième qui permette davantage aux élèves de s'inscrire dans des espaces et temps scolaires organisés différemment. Les professeurs des écoles n'ont pas vocation à enseigner au collège ni à se substituer aux certifiés et agrégés pour aider les élèves dans le cadre d'un accompagnement personnalisé que le SNES récuse. Il demande le retour de l'ATP en Sixième pris en charge par les professeurs de la classe dans le cadre de leur service. Une meilleure continuité dans les apprentissages passe par des échanges réguliers entre les professeurs des écoles d'une part et les PLC, CPE... d'autre part, ainsi qu'entre les psychologues scolaires de l'école primaire et les CO-Psy. Parce qu'ils nient les spécificités de chacun, le SNES oppose aux échanges de services entre professeurs des écoles et PLC la notion de concertation sur le temps de travail pour permettre des échanges sur les pratiques, une meilleure connaissance des élèves...

2.2.3.1. Les contenus au collège

Après le premier degré qui a permis une première socialisation et l'entrée dans l'activité intellectuelle à travers des habitudes de concentration, de réflexion, de questionnement et de mémorisation, le second degré doit plus particulièrement développer les capacités d'abstraction, de restitution, d'explicitation et bien

entendu l'esprit critique, la rigueur intellectuelle et l'accès à l'autonomie. Il doit favoriser les occasions de croisement des regards.

Congrès Perpignan- 2009

THEME 1

1.3. Refuser les fatalismes sociaux et scolaires

...Cette exigence s'oppose à l'individualisation qui renvoie chacun à sa propre responsabilité dans l'échec ou la réussite et qui récuse toutes les dimensions collectives et de solidarité dans l'organisation des études et l'acquisition des savoirs et compétences. Elle s'oppose aussi à l'idée démagogique que le choix des équilibres disciplinaires de sa formation serait le moyen efficace de redonner sens aux apprentissages, alors que l'institution scolaire doit assumer d'obliger les élèves à certains parcours pour assurer l'égalité devant la formation. Elle suppose aussi de travailler les articulations collège-lycée et entre les différents ordres d'enseignement (premier degré/second degré et second degré/supérieur) dans un sens qui ne vise pas la sélection sociale....

Congrès Clermont- 2007

THEME 1

I.2.2.2.1 Le collège pour tous

...Dès la classe de Sixième où on ne peut accepter que les horaires globaux élèves soient inférieurs à ceux de CM2 - des dédoublements sur une part importante de l'horaire s'imposent dans la plupart des disciplines.

II.2.3.2.1.

...Au collège les efforts devraient être concentrés en priorité sur la classe de 6ème, classe charnière dans laquelle la plupart des élèves découvrent en théorie le travail « à la maison »...

Congrès Le Mans - 2005

THEME 1

1.4.1 Un collège de la réussite pour tous

...Le congrès du Mans réaffirme l'attachement du SNES à la construction d'un collège de la réussite pour tous. Comme nous le disions à Toulouse, cette construction est indissociable d'une politique ambitieuse de réduction des inégalités sociales et de lutte contre les inégalités scolaires dès le 1er degré....

1.4.1.3. Des mesures provisoires d'urgence

...Enfin, on ne peut résoudre les problèmes du collège en s'en tenant à une réforme de la seule classe de troisième. C'est en amont (et dès l'école primaire) que doivent prendre place des dispositifs de prévention de l'échec scolaire....

1.4.4.3 Diversification de l'offre

...La mise en place de l'enseignement obligatoire d'une LV en primaire renforce, en l'absence d'un vivier suffisant de professeurs des écoles qualifiés, le " presque tout anglais". « La nécessaire continuité de l'étude au collège de la langue apprise à l'école primaire », telle qu'elle est inscrite dans la loi d'orientation et dans la circulaire de rentrée 2005, va conduire les familles à choisir l'anglais (offert partout) plutôt que de miser sur d'hypothétiques ouvertures ou de prendre le risque d'envoyer leurs enfants dans des établissements hors secteurs....